

dent que dans ce système la majorité permanente et par conséquent l'omnipotence lui seraient acquises. Réussirait-on, malgré la Prusse, à maintenir un certain équilibre entre les voix attribuées aux divers états ? On n'aurait fait que rentrer dans une fiction que la Prusse n'aurait pas de peine à rompre le jour où elle en serait gênée. Il faut donc en prendre son parti. Si par épuisement l'Autriche se résigne à l'exclusion prononcée contre elle, ou si elle est forcée de la subir par de nouveaux revers au bout d'une résistance prolongée, c'en est fait de l'ancienne Allemagne : la France aura pour voisine et concurrente une Allemagne prussienne.

Pour que la situation nouvelle de l'Allemagne s'établisse formellement, il ne reste plus qu'à recevoir une réponse de Vienne et à savoir si l'Autriche se résigne ou se refuse à la sentence d'exclusion portée contre elle par la Prusse. Cette réponse ne peut se faire longtemps attendre, et les Prussiens semblent vouloir au besoin l'aller chercher à Vienne même. Si le gouvernement autrichien envoyait un refus, la médiation de la France cesserait nécessairement, et les incertitudes actuelles seraient prolongées encore jusqu'au moment où la guerre aurait dit son dernier mot. Peut-être, si l'Autriche continuait la résistance, pourrait-il se présenter encore des occasions où l'intervention de la France aurait lieu de s'accroître davantage ; mais nous croyons peu à une résolution désespérée de la cour de Vienne : les moyens sérieux de prolonger la lutte semblent lui manquer. Dans cet état de choses, nous ne pensons pas devoir attacher grande importance à l'inci-

dent de la cession de la Vénétie. Il ne faudrait point pourtant considérer cette cession comme un expédient demeuré sans effet. L'Autriche, qui a commis la maladresse de retarder à l'excès sa résolution à l'endroit de Venise, a eu cependant le mérite ignoré de prendre cette résolution avant la bataille de Sadowa. C'est deux jours avant le désastre que l'empereur d'Autriche se décidait à céder Venise à l'empereur. Quoi qu'il en soit, les Italiens doivent être convaincus à l'heure présente de l'inopportunité de l'émotion qu'ils paraissent avoir éprouvée à la nouvelle de la cession de la Vénétie. La France en tout cas ne pouvait être entre l'Autriche et l'Italie qu'un intermédiaire, et l'Autriche ne pouvait point avoir la pensée d'en trouver un qui dût être mieux venu de l'Italie. Aussi bien l'Italie, qui est sûre d'avoir Venise, quoi qu'il arrive, sera toujours un peu redevable à quelqu'un de cette annexion. Si elle eût accepté l'offre de la France, notre gouvernement, suivant son système habituel, eût appelé les populations vénitiennes à se prononcer par le suffrage universel, et ce n'est point de la France, c'est des Vénitiens eux-mêmes que le royaume d'Italie eût reçu sa dernière province. L'irritation ressentie par les Italiens à quelque chose de puéril, c'est une colère d'enfant gâté ; nous n'y insistons point. Nous ne croyons point que les politiques italiens oublient les services que la France leur a rendus avec un entraînement désintéressé qui est sans exemple dans l'histoire, et dont nous recueillons maintenant cet étrange profit qui s'appelle l'hégémonie prussienne en Allemagne.